

Relevé de décisions du Conseil d'administration

Le conseil d'administration dans sa séance en date du 12 Juin 2026 a pris les décisions suivantes :

- Approbation à l'unanimité du PV du CA du 30 avril 2026.
- Pris connaissance du rapport d'activité 2025.
- Pris connaissance du bilan et des perspectives de la Protection de l'Enfance (Masse, Diaz, Iris, PFS, Centre Parental).
- Informé du déroulement de l'Assemblée annuelle du 25 juin 2026.
- Informé de l'organisation du séminaire des cadres du 24 septembre 2026.
- A voté à l'unanimité la présentation des comptes combinés.
- A voté à l'unanimité les conventions réglementées.
- A voté à l'unanimité le principe du bail emphytéotique au 37 rue de la Providence et du partenariat potentiel avec ENEAL.
- A approuvé le dépôt d'un dossier de Maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) des organismes agissant en faveur des personnes âgées.
- Pris connaissance du bilan social 2025.
- Pris connaissance du calendrier des thématiques du Lycée de Kerbernez.
- Informé que chaque administrateur produise sa déclaration d'intérêts.
- A été informé de l'évolution des projets concernant les locaux de la Direction Générale.
- Question(s) diverse(s) :
 - a acté l'équipe d'appui aux établissements de la Protection de l'Enfance.
 - a abordé l'actualité de l'EHPAD Le Missilien.
- Relevé de décisions.
- Le conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de la publication sur le site internet de la Fondation Massé Trévidy.

La séance est levée par le Vice-Président à 16h45.

Le Secrétaire Général,
Gérard Lizet.

Le Vice-Président
Yves Sanson.